

Prescription quinquennale

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2011, décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012 et mis en paiement à partir du 16 juillet 2012, seront frappés par la prescription quinquennale à partir du 29 juin 2017.